

Compte-rendu du CM du 13.01.23

1- Bâtiment de la mairie

Une demande de subvention concernant la rénovation et l'amélioration énergétique du bâtiment de la mairie sera présentée au titre de la DETR.

Des dossiers seront transmis également au CD54 et à la Région Grand Est.

Les travaux, s'ils sont subventionnés, seront réalisés au cours du 4^{ème} trimestre 2023 et concerneront :

- La rénovation de la toiture
- L'isolation des combles
- Le changement des fenêtres

Des demandes de devis ont été adressées à des entreprises du secteur.

Une discussion doit être néanmoins engagée avec la coopérative Solyron quant à la dépose et pose des panneaux solaires présents sur le toit de la mairie.

NB : le mécanisme du clocher stocké au grenier devra être évacué → il est proposé de contacter l'entreprise BODET

2- Salle René Bertin

Le remplacement du tableau électrique de la salle René Bertin doit être envisagé dans la mesure où :

- divers équipements ont été ajoutés au fur et à mesure des années, or le tableau électrique n'a pas été adapté
- le contrat Enedis est largement dépassé lorsque les équipements forts consommateurs (chauffage, four...) sont utilisés simultanément. Dans ce cas, la solution envisagée est la pose d'un délesteur.

Il est proposé au Conseil Municipal de mobiliser des subventions départementales afin de réaliser ces travaux.

3- Convention Foyer Rural

Une convention de partenariat pour la mise à disposition de la salle René Bertin a été proposée au Président du Foyer Rural. La convention actualise et remplace la convention existante datant des années 1990.

4- Résidence D. Guilhen

M. CESARONI indique que :

- Le calcul des charges locatives 2022 est en cours,
- La ventilation/aération du studio doit faire l'objet d'un nettoyage.

5- Café associatif

L'appel d'offres pour le café associatif sera en ligne début février. David Lux constitue le dossier numérique. 3 semaines de délai sont données aux entreprises pour y répondre (dépôt numérique sur la plateforme de l'Association des Maires). Retour prévu pour le 03.03.23.

Les entreprises pour les études de sol et de structure sont à relancer (en attente des devis).

6- Assainissement

Faucardage de la Step prévu le 28/01 ou 04/02, si le temps le permet.

La taxe d'assainissement et son taux seront évoqués lors du prochain CM. Il est nécessaire de réfléchir à l'équilibre du budget assainissement pour 2023 (remplacement des pompes, évacuation des boues...).

M. PERNOT a effectué une analyse provisoire des comptes 2022.

7- Personnel communal

Mme BOULAY Estelle est en congés maladie. Le recrutement de sa/son remplaçant(e) est en cours. Une offre sera publiée (réseaux sociaux, Panneau Pocket, Pôle Emploi).
M. CESARONI a déjà été contacté par un candidat.

8- Divers points

- a. Dératisation : Une campagne de dératisation aura lieu le 31/01 par l'entreprise R-adik Nuisibles.
- b. Marronniers : propriété et entretien des marronniers rue de Ville-aux-Prés (sortie village) : Mme la Maire contactera le CD54 à ce sujet (M GIGOUT).
- c. Ccas : le repas des anciens se tiendra le 26.03.23.
- d. Remise de médaille : un courrier de félicitations sera adressé à une habitante, qui a reçu la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif lors de la promotion de janvier 2023, concernant ses activités de bénévole au sein d'un club de basket local.
- e. Route de Grizières : plusieurs devis sont en cours pour la réfection partielle de la route de Grizières

La Maire

Maud LORENZI

